

# Procès verbal de la réunion de la CCATM

## 1. Lieu et date

Administration communale de Bovigny, le 21 novembre 2013.

## 2. Présences

*Présent(e)s* : Gandjean Marc, Huet Auguste, Amory Bruno, Léonard Willy, Massard Jean-Marie, Tourteau Isabelle, Creppe François, Caprasse Brigitte, Schröder Diane, Neysen Antoine, Jacoby Sébastien, George Amélie, Bissen Bernard, Melchior Jean-Louis, Portzenheim Didier, Dechène Marc, Monvoisin Pierre, Andrieu Guy, Wangen Jean-Michel, Moutschen Benoit, Everbecq Thérèse, Meunier Michel, Hennuy Marc, Haan Michel, Neve Michel, Louis Cédric, Gobeaux Frédéric, Tourteau Claude, Syne José, Lejeune Jules (échevin), Morsomme Anne (CATU).

*Excusé(e)s* : Guy Andrieu, Thérèse Everbecq.

*Remarque* : la CCATM renouvelée se réunit pour la première fois. La CCATM rejoindra, dans le public, la séance du Conseil communal qui se déroule le même jour et dont l'ordre du jour comporte notamment l'adoption provisoire des options du Schéma de structure communal.

## 3. Mot d'accueil de l'échevin de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire

Jules Lejeune accueille les personnes présentes et les remercie de leur investissement au sein de la CCATM.

## 4. Tour de table et élection d'un vice-président

Chaque personne se présente brièvement.

Une élection à bulletin secret est organisée en vue de désigner un vice-président. Les membres présents et les suppléants d'un membre absent ont le droit de vote. François Creppe et Jean-Marie Massard se présentent. Les votes sont répartis comme suit : François Creppe : 5 voix ; Jean-Marie Massard : 6 voix ; 1 abstention.

Jean-Marie Massard est élu vice-président de la CCATM de Gouvy.

## 5. Questions pratiques

*Agenda* : les réunions sont maintenues tous les 3èmes mardis du mois.

*Contact* : les membres et suppléants sont invités à fournir leur adresse électronique. La correspondance peut également être organisée par voie postale pour ceux qui le souhaitent.

*Jeton de présence* : les membres et suppléants sont invités à fournir un numéro de compte sur lequel les jetons de présence seront versés.

*Le règlement d'ordre intérieur* est envoyé en annexe à la présente.

*Les arrêtés ministériels* renouvelant la CCATM sont disponibles sur simple demande.

## **6. Introduction du Schéma de structure communal par le Président J.Syne**

Comme mentionné ci-dessus, la première réunion de la CCATM renouvelée présente la particularité d'inviter l'ensemble des membres et suppléants à participer au Conseil communal de ce 21 novembre afin de prendre connaissance des options du Schéma de structure communal qui sont présentées par l'auteur de projet (Agora) en vue d'être adoptée provisoirement par le Conseil communal.

Le Schéma de structure communal ou SSC est un document d'orientation qui couvre l'ensemble du territoire communal. Il n'a pas de vocation réglementaire mais sera un guide pour les décisions relatives à l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir.

## **7. Présentation des options du SSC par le bureau Agora en séance du Conseil communal du 21 novembre 2013**

La présentation du bureau Agora est reprise en pièce jointe.

## **8. Approbation du procès-verbal du 29 octobre 2013**

-

## **9. Remerciement à Michel Nève**

José Syne remercie le président sortant, Michel Nève.

La Secrétaire

Anne Morsomme

Le Président

José Syne